

RUBRIQUE 1: Identification**1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit	: Substance
Nom commercial	: Mowital® B
Nom chimique	: polyvinyl butyral
Type de produit	: Polymère
N° CAS	: 68648-78-2 ou 63148-65-2
Code du produit	: 200002
Synonymes	: B 14 S, B 16 H, B 20 H, B 30 H, B 30 HH, B 30 T, B 45 H, B 60 H, B 60 HH, B 60 T, B 75 H

1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Utilisation recommandée	: Utilisation industrielle, Temporary binder for ceramics, Adhésifs, Revêtement, Impression 3D, Encres d'impression
-------------------------	--

1.3. Fournisseur

Fabricant/fournisseur
Kuraray Europe GmbH
Philipp-Reis-Str. 4
Hattersheim am Main, 65795
Germany
T +49 (0)69 305 85300
product-safety@kuraray.com

Distributeur
Kuraray America, Inc.
3700 Bay Area Blvd., Suite 680
Houston, TX 77058-1160
USA
Telephone: 1-800-423-9762 (within USA)
Telephone: +1-281-283-1711 (international)
E-Mail: info@kurarayamerica.com

Adresse e-mail de la personne compétente:
product-safety@kuraray.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : : +1 760 476 3962 or +1 866 519 4752 (Access Code: 334674)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (GHS CA)**

Poussière combustible Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air
Texte complet des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence**Étiquetage GHS CA**

Mention d'avertissement (GHS CA) : Avertissement
Mentions de danger (GHS CA) : Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air

Mowital® B

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

2.3. Autres dangers

Autres dangers non classés : Les particules fines peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Empêcher l'accumulation de poussière pour minimiser le risque d'explosion. Ce matériau ne s'enflamme pas facilement, mais il est recommandé de prendre des précautions contre l'explosion de poussières.

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom chimique : Polybutyral de vinyle
N° CAS : 68648-78-2 ou 63148-65-2

Nom	Nom chimique/Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Polybutyral de vinyle (Constituant principal)	Polybutyral de vinyle	N° CAS: 63148-65-2	> 97,5	Non classé
eau (Impureté)	eau	N° CAS: 7732-18-5	< 2,4	Non classé
chlorure de sodium (Impureté)	chlorure de sodium	N° CAS: 7647-14-5	< 0,05	Non classé
butyraldéhyde (Impureté)	butyraldéhyde	N° CAS: 123-72-8	< 0,05	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins général : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Contact avec la poussière : Irritant pour les yeux et les muqueuses.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Possibilité d'irritation des voies respiratoires, de la peau, des yeux et des muqueuses.
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

Mowital® B

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Brouillard d'eau. Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone.

5.2. Moyens d'extinction inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait disperser et répandre le feu.

5.3. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Danger d'incendie : Peut brûler mais ne s'enflamme pas facilement. Le produit peut former de la poussière et accumuler des charges électrostatiques, ce qui peut produire une étincelle électrique (source d'inflammation). Il convient de respecter les procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

Autres informations : Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination. Avoid dust formation. Collect dust or particulates using a vacuum cleaner with a HEPA filter.

Autres informations : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

6.3. Référence aux autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

Mowital® B

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Réduire au minimum la production, le dégagement et l'accumulation de poussière. Éviter de créer ou de répandre de la poussière. Le matériau ne doit pas être déposé en grandes quantités, en particulier sur des surfaces horizontales, car il pourrait être libéré dans l'air, former des nuages de poussières inflammables et contribuer à des explosions secondaires. Tout dépôt de poussière inévitable doit être régulièrement éliminé. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques (par exemple, par une mise à la terre). Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer. Prévoir une ventilation d'échappement appropriée aux endroits où se forment des poussières. N'utiliser que dans des zones bien ventilées. Respecter les mesures d'hygiène industrielle reconnues. Éviter tout contact prolongé et répété avec la peau.
- Mesures techniques : Prendre des précautions adéquates, telles que la mise à la terre et la liaison électrique, ou l'utilisation d'atmosphères inertes.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans le récipient d'origine fermé hermétiquement.
- Matières incompatibles : Conserver à l'écart des acides forts et oxydants forts.
- Indications concernant le stockage commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

polyvinyl butyral (68648-78-2 or 63148-65-2)	
Canada (Québec) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Particules non classifiées ailleurs (PNO) (Poussières, particules inertes ou nuisibles)
VEMP (OEL TWA)	10 mg/m ³ Td
Notations et remarques	Nota 1 : La norme correspond à des poussières ne contenant pas d'amiante et le pourcentage en silice cristalline est inférieur à 1 %
Référence réglementaire	S-2.1, r. 13 - Règlement sur la santé et la sécurité du travail

8.2. Contrôles techniques appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Protection des mains:				
En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. ISO 374-1. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fabricant. Les gants doivent être remplacés après chaque utilisation et à la moindre trace d'usure ou de perforation				
Type	Matériau	Perméation	Épaisseur (mm)	Pénétration
Caoutchouc nitrile	Caoutchouc nitrile	6 (> 480 minutes)	0,12	

Mowital® B

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité étanches. ISO 16321-1

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié. EN ISO 13688. EN 13034

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Dégagement de poussières: masque antipoussières filtre P2. EN 143. Exposition à court terme. La protection respiratoire est à utiliser dans le seul but de maîtriser le risque demeurant lors de tâches brèves, si toutes les mesures pratiquement réalisables visant à la réduction des risques à la source de danger ont été respectées, mise en retrait et/ou aspiration locale, par ex.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Poudre.
Couleur	: incolore, aspect blanc
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Non applicable
Vitesse d'évaporation relative (éthér=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable.
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Peut brûler mais ne s'enflamme pas facilement.
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité relative de vapeur à 20°C	: Non applicable
Densité relative	: Non spécifiquement concerné
Densité relative de gaz	: Non spécifiquement concerné
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Non comburant.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: < 0.1 %
Catégorie d'explosion de poussière	: ST 1 - Explosion faible
Indications complémentaires	: Vicat softening temperature 50 - 63 °C DIN EN ISO 306

Mowital® B

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières.
Matières incompatibles	: Acides forts. Agent oxydant puissant.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

polyvinyl butyral (68648-78-2 or 63148-65-2)

Viscosité, cinématique	Non applicable
------------------------	----------------

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Dust may irritate the respiratory tract, skin and eyes.
Symptômes/effets	: Irritation of the respiratory tract, skin, eyes and mucous membranes possible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

12.2. Persistance et dégradabilité

chlorure de sodium (7647-14-5)

Persistance et dégradabilité	Non applicable.
------------------------------	-----------------

Mowital® B

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

butyraldéhyde (123-72-8)	
Persistence et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	46 – 57 % (5 d; (méthode OCDE 301C))

12.3. Potentiel de bioaccumulation

chlorure de sodium (7647-14-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-3

butyraldéhyde (123-72-8)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	3,162 (valeur calculée)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	1,3 (20 °C; pH 4,4 - 4,7; (méthode OCDE 107))

12.4. Mobilité dans le sol

chlorure de sodium (7647-14-5)	
Ecologie - sol	Devrait être très mobile dans le sol.

butyraldéhyde (123-72-8)	
Tension superficielle	70 mN/m (20 °C; 1 g/L; (méthode OCDE 115))

12.5. Autres effets néfastes

Ozone	: Non classé
Autres effets indésirables	: Aucun autre effet environnemental négatif (p. ex. appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de création photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement planétaire) n'est attendu de cette composante.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Recycler ou éliminer conformément à la législation en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / IMDG / IATA

TDG	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Non réglementé pour le transport			
14.2. Désignation officielle de transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Mowital® B

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

TDG	DOT	IMDG	IATA
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TDG

Aucune donnée disponible

DOT

Aucune donnée disponible

IMDG

Aucune donnée disponible

IATA

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Directives nationales

polyvinyl butyral (68648-78-2 or 63148-65-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Polybutyral de vinyle (63148-65-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

eau (7732-18-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

chlorure de sodium (7647-14-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'émission : 04/28/2023

Date de révision : 07/11/2024

Sources des données : Indications du producteur.

Mowital® B

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Service établissant la fiche technique: : KFT Chemieservice GmbH
Im Leuschnerpark 3
D-64347 Griesheim

Phone: +49 6155-8981-400
Fax: +49 6155 8981-500
SDS Service: +49 6155 8981-522

Personne de contact : Dr. Christian Rank

Textes complet des phrases H:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Abréviations et acronymes:

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
CE50	Concentration médiane effective
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
STP	Station d'épuration
TLM	Tolérance limite médiane
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

KFT SDS CA 01

Mowital® B

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.